

CONTEXTE

La prise en charge médicamenteuse des personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux est un enjeu incontournable de santé publique.

Afin d'éviter tout risque de iatrogénie, il est nécessaire de s'assurer que toutes les étapes du circuit du médicament sont bien respectées et que la répartition des tâches, rôles et missions de chacun, de la dispensation à l'administration du médicament sont bien respectées.

OBJECTIFS

- ▶ Etablir le circuit du médicament au sein de son établissement
- ▶ Respecter les obligations des établissements en matière de médicament
- ▶ Stabiliser les rôles, missions et responsabilités de tous les acteurs du circuit du médicament au sein de son établissement
- ▶ Identifier et établir les différentes modalités d'approvisionnement de l'utilisateur

CONTENU

- ▶ Le cadre légal et réglementaire du circuit du médicament
- ▶ Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux : dispensation, distribution et administration : qui peut faire quoi ?
- ▶ Les responsabilités et les risques

INFOS

FORMATEUR	Elodie JEAN, Avocate en droit de la santé, de l'action sociale et des familles - Nantes
DATE / DURÉE	12 octobre 2022 / 6 heures
NB PARTICIPANTS PAR GROUPE	6 à 15 personnes
LIEU	Orvault : Forum Titi – 7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault
TARIFS EN INTER	Non Contribuant au CREA I : 260€ Contribuant Volontaire au CREA I : 200€
TARIFS EN INTRA	Nous consulter

PRE-REQUIS

- Intervenir sur tout ou partie du circuit du médicament, ou avoir en charge son organisation et sa sécurisation

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques ; supports PPT ; documentation technique ; bibliographie de référence
- Questionnaire en amont ; exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions et questionnaire de satisfaction

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables juridiques, cadres de santé, infirmiers